

*Requête de MM. le Col. Macintosh et le Capit. Temple à M. le Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi de Montréal, demandant un writ d'Habeas Corpus, en date du 15 septembre 1832.*

*Montréal, le 17 Septembre, 1832.*

**DISTRICT DE MONTREAL. (LS)**

Alexander Fisher Macintosh, Lieutenant Colonel du 15<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de sa majesté et Commandant des Troupes de la Garnison de Montréal, et Henry Temple, Capitaine dans le dit régiment, après serment dûment prêté déposent et disent respectivement, que les allégations, matières et choses contenues dans leur pétition de ce jour, sont en substance, au meilleur de leur connaissance et croyance, vraies et bien fondées en fait, comme il apparaîtra, selon que les Pétitionnaires le conçoivent, par les *Bills d'Indictment* et les documents de record dans le Bureau du Greffier de la Couronne, auxquels ils demandent à renvoyer.

Assermenté par-devant moi  
ce 15<sup>e</sup> jour de sept. 1832.

(Signé) A. F. MACINTOSH,  
Lt. Colonel.

" H. TEMPLE,  
Capitaine.

(Signé) JS. REID,

J. C. B. R.

Pour copie conforme

JNo. DELISLE, G. C.

*Montréal, 15e Septembre, 1832.*

A Joseph Roy, écuyer,  
un des Juges de Paix  
de sa Majesté.

MONSIEUR,

Les Juges de la Cour du Banc du Roi pour ce district vous requèrent de mettre devant eux entre ce jour et lundi prochain au matin, avant dix heures, toutes dépositions que vous pouvez avoir prises, ou qui peuvent être en votre possession, sur lesquelles a été fondé le warrant que vous avez émané contre le Lieut. Col. McIntosh, et le Capitaine Temple du 15<sup>e</sup> régiment, pour meurtre.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très humble et  
Obéissant serviteur,

JNo. DELISLE,  
G. C.

Pour copie conforme,

JNo. DELISLE,

G. C.  
*Mont-*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du 15<sup>e</sup> du courant, par laquelle vous me dites que les Juges de la Cour du Banc du Roi me requèrent de leur transmettre les affidavits sur lesquels j'ai émané un warrant contre le Lieutenant Colonel McIntosh et le Capitaine Temple. Je dois vous observer que ce warrant n'ayant pas été exécuté, je ne pense pas devoir me dessaisir de ces documents, d'autant que du moment où ils l'auront été, j'aurai à remplir un devoir dont je n'ai pu encore m'acquitter; aussitôt que warrant exécuté, je m'empresserai de transmettre les affidavits en question.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) JH. ROY,

JOHN DELISLE, Ecuyer,

Montréal.

Pour copie conforme,

JNo. DELISLE,

G. P.

**DISTRICT DE MONTREAL. (Ls)**

Guillaume Quatre, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi.

A Benjamin Delisle, Grand Connétable du District de Montréal.

SALUT :

Nous vous commandons d'amener immédiatement après avoir reçu ce Writ, par-devant l'Honorable James Reid, Juge en Chef de notre Cour du Banc du Roi, le corps d'Alexander Fisher McIntosh, et

*En vertu d'une Ordonnance passée dans la 24<sup>e</sup> année de Sa Majesté le Roi, George Troisième.*

(Signé)  
Js. REID,  
J. C. C. B. R.

Henry Temple, qui sont, à ce qu'il est allégué, détenus sous votre garde, avec le jour et la cause de leur arrestation; sous quelque nom qu'ils soient désignés dans le dit writ; pour faire et recevoir ce que notre Juge en Chef, alors et là décidera à leur égard; et vous apporez, alors et là ce writ.

Témoin, l'honorable Thomas Reid, notre Juge en Chef, de la dite Cour, à Montréal, ce cinquième jour de Septembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent trente-deux.

(Signé) JNo. DELISLE,  
G. C.

Pour copie conforme,

(Signé,) JOHN DELISLE.

G. C.  
J'ai